



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



24052044

Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Charleroi

18 MARS 2024

Le Greffier

N° d'entreprise : 0674 438 624

Nom

(en entier) : Cabinet Médical RD

(en abrégé) :

Forme légale : SRL

Adresse complète du siège : Rue de Bomereée 82, 6032 Mont-sur-Marchienne

Objet de l'acte : Changement d'adresse du siège social et démission d'un administrateur

CABINET MEDICAL RD Srl -0674.438.624 – Rue de Bomereée 82 – 6032 Mont-sur-Marchienne

ASSEMBLEE GENERALE DU 01/03/2024.

Lieu de l'assemblée :

Au siège social – Rue de Bomereée 82 – 6032 Mont-sur-Marchienne à 20h05.

Composition de l'assemblée :

Sont présent : Rose Doumbe et Claude Ndumba

La totalité du capital et tous les actionnaires sont présent, la présente assemblée peut délibérer valablement sur les points de l'ordre du jour étant donné que toutes les parts sont présentes.

La présidence, le rôle de secrétaire et de scrutateur de cette AG est assumé par Rose Doumbe.

Ordre du jour :

1) Démission de Monsieur Claude Ndumba de son poste d'administrateur

L'AG décide d'accepter la démission au 01/03/2024 de son administrateur Claude Ndumba. Madame Rose Doumbe sera dorénavant la seule administratrice de la srl Cabinet Medical RD ayant tout pouvoirs sans limitation.

2) Modification de l'adresse du siège social de la société. A partir du 06/03/2024 la nouvelle adresse du siège social sera Quatrième rue, 33 - 6040 Jumez

3) Suppressions des lieux d'exploitation :

Rue des Cultes 34-36 1000 Bruxelles

Rue de Bomereée 82 – 6032 Mont-sur-Marchienne

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente lève la séance à 20h35.

Lecture faite, les membres du bureau et les administrateurs qui en ont exprimés le désir ont signés.

Rose Doumbe
Administratrice

Claude Ndumba
Administrateur sortant.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 27/03/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).